

AUGUSTIN HAMON,
LES MAÎTRES DE LA FRANCE,
T. 3, ÉDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES, 1938)
L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

La Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics.

[193] Parmi les autres administrateurs, nous retrouvons des personnages cités antérieurement, tant dans nos tomes précédents que dans les pages précédentes. Ce sont : ... M. Georges Guignard, ingénieur en chef des ponts et chaussées (promotion de 1896 de l'École polytechnique). ... Il semble probable [?] que M. Georges Guignard soit parent de M. Édouard Guignard [† juin 1936], administrateur des établissements Ch. Peyrissac et Cie, importateur et exportateur à Bordeaux [de la Savana (filature et tissage à Pondichéry) et des Tanneries bordelaises et de la Gironde réunies]. Dans le conseil de ces établissements, le vice-président est le baron Jean Davillier (voir tomes I et II). Il y a plusieurs Guignard propriétaires de châteaux dans le Cher, la Haute-Vienne, l'Indre et la Gironde.

[253] Nous entendons sous cette dénomination et la partie strictement occidentale (Sénégal) de l'Afrique et la partie équatoriale. Aussi bien s'agit-il, comme nous l'expliquâmes précédemment, d'un seul gouvernement général.

Quelles que soient les distinctions politiques, l'économie de toute cette région est liée, tant par les moyens d'accès que par les conditions du travail.

La Banque de l'Afrique occidentale française.

Comme dans toutes les colonies, nous trouvons une banque d'émission privilégiée. Ici, la Banque de l'Afrique occidentale française remplit ce rôle. C'est l'ancienne Banque du Sénégal dont l'activité et le privilège ont été étendus à toute l'aire du gouvernement général. Sous cette forme, la banque ne date que de 1929. Son capital est de 50 millions. Le nombre des billets en circulation atteint 400 millions.

Le président honoraire de son conseil est Paul Boyer du Comptoir d'escompte (tome I). Parmi les administrateurs, on rencontre des anciens fonctionnaires¹, des représentants de négociants [254] capitalistes bordelais, MM. Gaston Gradis et Lucien Maurel, déjà cités. Il faut ajouter à ces personnages, le vice-président Georges Schwob d'Héricourt, déjà nommé, ainsi que M. André Luquet et quelques autres dont les noms ne figurent pas dans les annuaires mondains

Le secrétaire général, Georges Achard, représente la Banque de l'Afrique occidentale dans le conseil de la Société coloniale de gérance et d'études dont nous avons parlé. Nos lecteurs connaissent déjà le directeur de la banque, Henry du Moulin de la Barthèze, car c'est un inspecteur des finances dont il fut parlé (tome II, p. 250). Le sous-directeur est Jean Auboyneau, frère de [Philippe, le futur amiral], Jacques Auboyneau

¹ Notamment M. Pierre Julien., secrétaire général honoraire du ministère de l'Intérieur et administrateur de la Banque de l'Indochine ; M. Albert Duchêne, grand-officier de la Légion d'honneur, conseiller d'État ; M. Jean Pion, ancien conseiller d'État, marié à une demoiselle Le Cesne de la famille de Paul et William Le Cesne déjà nommés ; M. Georges Pillias, directeur au ministère des Colonies.

(voir tome II, p. 232) ² [et Christian, futur ambassadeur], fils de feu Gaston et de sa femme, née Germaine de Flers (voir les tomes I et II pour la famille de Flers). Jean Auboyneau a épousé une demoiselle d'Huyteza, dont un parent, le baron d'Huyteza-Roca, a un domaine en Oranie [Roca d'Huytéza (Lucien Félix Guillaume)(Cherbourg, 1859 - Nemours d'Oran, 4 avril 1943) ép. en 1896 à Nemours Figari Maria d'Aracoeli > René Louis (1905 Smyrne, Turquie - 1965 Pierrefitte-sur-Seine), Robert (1895 - 1895), Lucette (18 août 1896 à Nemours d'Oran - 28 janvier 1925 à Boulogne-Billancourt), Jean Louis (6 janvier 1901 Shangai-juillet 1901 Singapour). Carr. : 1886 attaché au parquet général de Saïgon. Le même ou un parent : consul de France à Mazagan en 1907].

La Banque commerciale africaine. L'Africaine française.

L'activité de la Banque commerciale africaine (capital 12 millions) s'étend sur tout le territoire du gouvernement de l'Afrique occidentale [255] française. Son siège social est à Paris, 62, rue Laffitte. Dans son conseil, siègent des administrateurs de la Banque transatlantique : MM. Wladimir Archawski, déjà cité, et Lucien Weyl-Lambert³. Parmi les autres membres du conseil d'administration, nous citerons MM. Adrien et R. Josse, de la Banque R. Josse, A. Lippens et Cie ; M. Charles Furiet, ancien inspecteur des colonies parent du lieutenant-colonel Jules Furiet, dont le fils Pierre (ingénieur de l'École polytechnique, promotion de 1911) est directeur des agences du Tonkin de la Société financière française et coloniale [celle d'Haïphong fermée en 1931, celle d'Hanoi en 1933] ; M. Roger Alheinc, un des directeurs de l'Union parisienne dont il est le représentant dans la Banque commerciale africaine ; M. Henry Demez, administrateur de la Banque française commerciale et financière ; M. Auguste Duplan, vu au Crédit commercial de France (tome I, p. 79) ; M. Jean Lavagne d'Ortigue, dont le fils est auditeur au Conseil d'État ; M. Théophile Tellier, gouverneur des colonies⁴ ; un Belge complète le conseil d'administration de cette entreprise bancaire qui, on vient de le voir, est entièrement entre les mains de capitalistes métropolitains, par personnes interposées souvent.

La société d'exploitation de produits africains, l'Africaine française [AEC 1922/80], au capital de 7.600.000 fr., est dans la même situation que la société précédente. Elle est contrôlée complètement par l'oligarchie capitaliste métropolitaine. Son président est Édouard de Joannis, vu précédemment. Parmi [256] ses administrateurs, il y a les deux cousins Pierre [fils aîné de Roger] et Hubert Lehideux* [fils aîné de Jacques, frère de

² Jacques Auboyneau [inspecteur des finances, 1940-45 inspecteur de la BAO... (WW 1979)], dont le père, Gaston, avait été directeur général de la Banque impériale ottomane, a épousé, en juin 1937, Odile Baratier de Rey, fille de Léo Baratier de Rey et de sa femme née Charlotte Wenger-Valentin. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R.P. Gillet, maître général de l'ordre des frères prêcheurs et membre de la famille Gillet, de Lyon [remarié en 1952 à Marie-Magdeleine Kammerer, fille de l'ambassadeur].

Raymond Auboyneau, agent de change, est de la même famille.

³ Il se pourrait que M. Lucien Weyl-Lambert soit de la parenté de feu Ernest Weyl (tomes I et II) ; et alors il serait possible que Lucien Weyl-Lambert, qui ne figure pas dans les annuaires mondains, soit un représentant des Schneider [nullement : il fut sous-directeur, puis directeur (1919) et administrateur (réélu en 1935) de la Banque transatlantique].

⁴ Théophile Tellier paraît être de la famille Tellier, dont un membre était marié avec une Carmichael, de la famille de l'industriel du Nord, cité précédemment, et un autre membre marié avec une Lecorbeiller (voir tome II).

François ép. Renault] ⁵ (tomes I et II), le comte Henri d'Eudeville⁶ et quelques autres qui apparaissent comme de simples employés.

Le Crédit foncier de l'Ouest africain.

Il fut créé, en 1928, au capital de 55 millions. Il ne semble pas avoir donné de brillants résultats à ses actionnaires, malgré les personnalités qui composent ce conseil d'administration. Ce sont, en effet, M. Ernest Roume, M. Emmanuel Rousseau, le baron Jean Davillier, M. Edmond Giscard d'Estaing, M. Guillaume de Tarde, M. René Thion de la Chaume, M. René Bouvier, M. Jean-Frédéric Bloch-Lainé, M. Paul Baudouin, M. Henri Nouvion. Cette énumération de personnages cités précédemment est complétée dans le conseil par deux employés.

L'administrateur-délégué est le baron Robert Goury du Roslan (voir tome II) qui dirige aussi le Crédit foncier de l'Indochine.

Le Crédit foncier de l'Ouest africain a ses bureaux parisiens 9, rue Louis Murat dans l'im [257] meuble où l'Union des mines et plusieurs sociétés d'électricité ont leur siège. Et dans ces sociétés, nous verrons (tome IV) comme administrateur M. Louis Goury du Roslan, parent du baron Robert Goury du Roslan.

Le Crédit foncier de l'Ouest africain apparaît donc comme étant une participation de groupes de la Haute Banque, parmi lesquels il faut ranger la banque catholique.

La Compagnie française de l'Afrique occidentale [CFAO]. La Société commerciale de l'Ouest africain [SCOA].

Nous avons déjà parlé de la Société le Foncier africain (voir le chapitre II), dont le siège est 2, rue Lord-Byron, à Paris inutile donc d'y revenir.

La Compagnie française de l'Afrique occidentale, qui a des intérêts puissants au Crédit foncier de l'Ouest, était autrefois rivale de la Société commerciale de l'Ouest africain quand cette société dépendait de la **Banque française de l'Afrique**⁷, aujourd'hui disparue.

Actuellement, ces deux sociétés bancaires sont unies pour se partager la plus grande partie des exploitations agricoles, industrielles et commerciales de l'Afrique occidentale.

Quelques noms d'administrateurs déjà cités de ces deux sociétés suffiront à éclairer nos lecteurs sur les véritables maîtres de ces affaires.

À la Compagnie française de l'Afrique occidentale, on trouve M. Édouard de Cazalet, M. Paul Cyprien-Fabre, M. Léon Baréty, déjà nommés ; [258] puis M. Miltiade Mitaranga, représentant de la maison P. Zarifi et Cie, de Marseille, et d'autres Marseillais qui paraissent être des employés.

⁵ Dès 1835, on trouve la famille Lehideux dans des affaires, car elle avait déjà une banque. Pierre Lehideux a épousé Jeanne Azémar dont le frère, Jacques Azémar, a épousé, en juin 1937, Simone Labouret [semble remarié à une Lapeyrouse-Vaucresson. Adm. Marocain de décolletage (AEC 1951)], fille de Pierre Labouret [notaire], nièce de Maurice Labouret [ép. Desclosières], et sœur de Henri Labouret [agent de change, ép. Geneviève Dufour-Dormeuil ≠ HL, homonyme, adm. en chef des colonies, puis prof. à l'École coloniale]. Pour la famille Labouret, voir les tomes I et II. Pierre Lehideux est le beau-frère de Henri de Segogne [x/ox], de l'Union, marié à Michelle Azémar et conseiller référendaire à la Cour des comptes. Son parent, Éric de Segogne, a épousé Jacqueline Fourcade (voir tomes I et II)[ce qui explique la présence de Pierre Lehideux aux côtés des Fourcade dans la Cie Ouest-Cameroun].

⁶ Ce comte Henri d'Eudeville est un **ancien lieutenant de vaisseau** ayant un château à Fontaine-le-Dun (Seine-Inférieure). Il est de la parenté de la famille de Champeaux (voir tome II) et de la famille d'Huart (tome II). Ces trois familles, très catholiques, appartiennent à la féodalité agraire.

⁷ Cette banque était présidée par M. Frédéric François-Marsal (voir tomes I et II).

À la Société commerciale de l'Ouest africain, on voit : M. Jules Exbrayat (banque Demachy)⁸ ; **trois administrateurs suisses** ; M. René Carré, des Messageries africaines, vice-président délégué ; M. Léon Olivier, marié à Élise Rastoin⁹, d'une famille capitaliste marseillaise ; M. Paul Isnard Le Francé, de la Banque Jacquier et Cie, de Lyon, parent de Jean Isnard Le Francé, qui siège à l'Union commerciale indochinoise et africaine [et naguère Gabriel Angoulvent (1872-1932)].

La Société des messageries africaines. La Société auxiliaire africaine.

La compagnie de navigation, Société des messageries africaines, a son siège à Paris, 26, boulevard Haussmann, Son conseil est présidé par M. Jules Cardé, ancien gouverneur général de l'Afrique occidentale. Ses collègues au conseil sont : MM. Édouard Cahen-Fuzier ; Max Begouen ; Charles Decron, qui représente la Compagnie française de l'Afrique occidentale, où il donne son adresse, Robert Lemaigen ; Marcel Marceron ; René Carré, l'administrateur-délégué de la Société commerciale de l'Ouest africain ; Roger Maurel, représentant les Établissements Maurel et Prom. Tous ont été pré- [259] cédemment cités. Enfin, il faut ajouter M. Luc Durand-Réville, de la Société du Haut-Oubangui, dont nous parlerons bientôt ; M. Henri Hirsch, l'administrateur-directeur général de la Compagnie de culture cotonnière du Niger, ancien vice-président de chambre à la cour d'appel et administrateur de la Société des sucreries brésiliennes ; et enfin deux autres qui, comme ceux-ci, représentent d'autres capitaux que les leurs propres.

La Société auxiliaire africaine est une société essentiellement bordelaise, ayant dans son conseil presque exclusivement des capitalistes de Bordeaux : MM. Pierre Delmas, Lucien Maurel, Patrick O'Quin, François Vezia, Léonce Pliquet et Maurice Pasquet, de Bordeaux ¹⁰, et deux autres personnages, MM. René Bouvier et Henri Nouvion, déjà vus et représentant des groupes financiers.

[260] La Société des plantations réunies de l'Ouest africain.

Cette société ayant son siège à Paris, 6, rue Marignan, est au capital de 30 millions et fut créée en 1926 Elle comprend notamment la Société des plantations d'Élima, au capital de 8 millions, et la Société agricole du Gabon, au capital de 4 millions.

[264] La Société des cultures de Diakandapé.

C'est une filiale de la Société coloniale de gérance et d'études, dont il fut parlé page 185. Son capital est de six millions et demi. Dans son conseil, signalons : MM. Paul

⁸ On conte dans certains milieux que M. Jules Exbrayat serait un parent des Demachy. Il aurait épousé une fille d'un premier mariage non reconnu, que Charles Demachy aurait contracté en Amérique. Nous n'avons pu vérifier si le fait est exact.

⁹ Par sa femme, Léon Olivier se trouve parent de Léon Essig, par ailleurs il l'est de Jean Essig qui a épousé Germaine Olivier. Cela complète ce qui fut dit dans le tome II des familles Essig et Olivier.

¹⁰ M. Patrick O'Quin est le fils de Paul O'Quin qui possède le château de Jolis à Gan (Basses-Pyrénées). Il descend d'un trésorier-payeur général qui fut sous-gouverneur de la Banque de France en 1870.

M. François Vezia est administrateur de la Banque Soula, de Bordeaux.

M. Léonce Pliquet est commissaire à la Banque Soula et à la Société bordelaise industrielle et commerciale et de dépôts.

Devès, Max Begoüen [*sic* : *Begouën*], Georges Calvet ¹¹, Gaston Chaumet ¹², Gaston Gradis, Raoul de Lestapis, tous capitalistes bordelais ; puis MM. André Masséna, prince d'Essling, René Godet ¹³, du Havre, et Georges Jaloustre ¹⁴.

La Compagnie de culture cotonnière du Niger.

[265] Elle est au capital de 27 millions. Elle jouit d'un véritable monopole dans la région, en vertu de conventions intervenues en 1919-1928 et le 6 avril 1936 avec le gouvernement général de l'Afrique occidentale française. Cette situation privilégiée s'explique aisément étant donné les puissances financières qui dominent cette affaire : la Haute Banque (Rothschild frères, Heine et Cie, etc.), l'Union parisienne, la banque catholique. Elles sont représentées par Édouard Cahen-Fuzier, M. Émile Level, Julien Le Blan, Paul Schlumberger, René Villars, personnages dont il fut parlé, ainsi que de leurs familles, dans notre tome I. Puis il y a M. Hermann du Pasquier (du Havre), cité précédemment ; M. Henri Hirsch, déjà nommé, et M. Pierre Hirsch, parent probablement du précédent, marié à Odette Dreyfus.

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER EN AFRIQUE OCCIDENTALE.

Compagnie des chemins de fer du Dahomey.

[266] Ces chemins de fer ont été rachetés par la colonie dans des conditions extrêmement avantageuses pour les compagnies, ainsi qu'on peut le constater par ce qui suit, relatif à la Compagnie des chemins de fer du Dahomey.

Cette compagnie, créée en 1901, fut rachetée en 1930. Le capital, 7.400.000 francs, était composé de 74.000 actions de cent francs. Par ailleurs, seize mille parts de fondateurs avaient été remises aux premiers actionnaires.

En-décembre 1930, lors du rachat, la compagnie a touché de la colonie une somme de plus de 20 millions pour la reprise du matériel roulant et des approvisionnements. Une annuité de 1.677.000 francs doit être versée à la Compagnie-des chemins de fer jusqu'en 1953. Celle-ci céda cette annuité à une compagnie d'assurances moyennant une somme, immédiatement perçue et se montant à plus de 20 millions.

Depuis le rachat, les actionnaires ont touché, par actions de cent francs :

1. Le montant nominal de l'action	100 00
2. Le revenu de l'exercice 1930	21 33
3. Le revenu de l'exercice 1931	100 28
4. Une première répartition	87 35
5. Une deuxième répartition	15 00
6. Une troisième répartition	7 99
Soit un total de	fr. 331 95

¹¹ Il siège aussi à la Société française des mines d'étain de Tekkah et à la Société d'éclairage électrique de Bordeaux et du Midi. Il appartient à une famille capitaliste bordelaise, possédant des châteaux dans la Gironde, l'Aude, l'Hérault et le Tarn. Un membre de cette famille, Jean, est l'époux de Thérèse de Lestapis.

¹² Il semble probable que M. Gaston Chaumet, de Bordeaux, est de la parenté de feu Charles Chaumet [1866-1932] qui fut [député (1902-1919) puis en 1923] sénateur de la Gironde [et président des Chargeurs réunis]. [En fait : aucune parenté entre ces deux personnages.]

¹³ M. René Godet siège aux Tréfileries et laminoirs du Havre et à la Société havraise d'énergie électrique. Il se pourrait qu'il appartint à une famille de La Rochelle ayant des châteaux [et une maison de cognac].

¹⁴ Il est le fils de Georges Jaloustre, ministre plénipotentiaire. [En réalité, le ministre lui-même.]

[267] A cette somme il convient d'ajouter pour les parts de fondateurs (une part pour deux actions) :

1°	71 fr. 87
2°	418 fr. 12
3°	384 fr. 37
4°	66 fr
5°	35 fr. 15

Soit 975 fr. 51, dont la moitié est de 487 fr. 60.

Chaque actionnaire a donc touché, par action de cent francs, d'une part 487 fr. 50 et, d'autre part, 331 fr. 95, soit un total de 819 fr. 45. Et il paraît que ce n'est pas fini.

Les administrateurs qui ont négocié cette fructueuse opération si coûteuse à la collectivité sont : MM. Henri Nouvion, Alfred Mange, Max Robert, déjà nommés, et le comte Jean de Valon¹⁵.

La Compagnie des chemins de fer de Dakar à Saint-Louis.

Fondée en 1883, elle fut rachetée en 1932 ; son capital de cinq millions (dix mille actions de 500 fr.) devait être amorti à raison de 650 francs par action et rapporter un intérêt garanti de 6 à 8 %. Au moment du rachat de 1932, l'action ne valait guère plus de 500 francs et rapportait 30 francs.

La cession à la colonie s'établit moyennant une indemnité annuelle variant de 1.550.000 francs à [268] 1.165.000 francs jusqu'en 1983. Le résultat est que l'action vaut actuellement en Bourse dans les 1.400 francs et rapporte 80 francs par an, l'amortissement du capital à 650 francs s'opérant régulièrement.

Le conseil est présidé par Alexandre Conty, déjà vu, ainsi que M. Louis Lorieux, qui est vice-président. Les autres membres du conseil sont : MM. Paul Devès, Raymond Godfernaux, Étienne Ganderax [ancien diplomate, décédé en mars 1944. Adm. du Ch. de fer du Maroc et du Tanger-Fez][frère du littérateur Louis Ganderax (1855-1940)], déjà nommés, et M. Henri Rodrigues-Henriques, ingénieur de l'École centrale, promotion de 1887, membre du cercle l'Union artistique.

¹⁵ Ce comte a hôtel 118, rue du Bac et château à Pontcirq (Lot). Sa femme, Régine Mante, l'apparente à Théodore Mante que nous avons vu à l'Entreprise maritime et commerciale. La famille de Valon fait partie de la féodalité agraire ainsi que ses alliances, les familles Barrachin et de Garin.